



### Homoparenté

Par Winter Jean-Pierre, Albin Michel 2010

Clair et polémique, tel est le récent ouvrage de Jean-Pierre Winter, proposant arguments et controverses au débat public sur « l'homoparentalité », « Homoparenté » et non « homoparentalité », précise l'auteur, situant en cela son questionnement non sur le registre de la parentalité et de son exercice mais sur celui de la filiation et de sa symbolique.

Le discours ambiant en faveur de la parentalité homosexuelle est inopérant selon lui, car valoriser exclusivement la fonction éducative (c'est-à-dire une capacité à aimer et à éduquer des enfants), c'est se situer bien deca de toute réflexion sérieuse sur la reconnaissance des besoins d'un enfant. « Les cabinets de psychanalystes, les prisons et les asiles psychiatriques regorgent de gens qui ont reçu beaucoup d'amour! » s'exclame Jean-Pierre Winter admettant « sans réserve que des homosexuels peuvent avoir la même capacité à fabriquer de l'éducation que des hétérosexuels : ils sont capables de produire, au nom de l'éducation, les mêmes dégâts ».

Le débat doit donc se situer ailleurs. Il n'est en rien homophobe et doit au contraire récuser l'« hétérophobie » actuelle qui obstrue considérablement son développement. En effet, pour l'auteur, la question posée par l'homoparenté ne se confond pas avec les orientations sexuelles des supposés parents. Jamais la procréation ne s'est vue autorisée ou interdite car elle n'est pas une norme mais un fait : pour faire un enfant, il faut la rencontre de deux êtres, porteurs d'un gamète mâle et d'un gamète femelle. Aussi, la parenté construit un système de places centré sur la différence des générations et qui reconnaît la réalité pragmatique de cette procréation. La filiation naît de cette reconnaissance. Pour l'auteur, elle est nécessaire à la structuration psychique des sujets. C'est pourquoi, lorsque qu'un enfant n'a pas accès à cette filiation, il se trouve face à un « réel impossible ». Il est par exemple « mis dans la position de dire : je sais bien que je ne peux pas être né de l'accouplement qui a lieu dans la chambre de mes « parents », mais je suis quand même né de cet accouplement. » Le déni de la différence des sexes constitue une fable à laquelle l'enfant est alors sommé d'adhérer : « Lorsque deux lesbiennes disent à un enfant: ta deuxième maman et moi, on avait très envie de t'avoir, et on t'a eu. Bien sûr, on a eu recours à un tiers, mais ce n'est pas important. Tu es le fruit de notre désir. L'enfant sait qu'il ne peut pas être le fruit du désir de deux femmes, l'histoire ne tient pas debout. » déclare Jean-Pierre Winter.

La confusion entre le réel et le fantasme entretenue par la revendication d'être une « famille comme les autres » place l'enfant devant une « impossibilité logique qu'il tentera de refouler, ne serait-ce que pour ne pas perdre l'amour de ceux qui l'entourent.» Mais plus largement se demande l'auteur, la loi doit-elle cautionner la mise en acte d'un fantasme et effacer la différence des sexes de la filiation en légalisant «l' homoparentalité » ?